



REFUS GUICHET/CONJOINT DE FRANCAIS

Par **saksak**, le **11/12/2014** à **14:57**

Bonjour à toutes et à tous,

Française tout juste mariée avec un étranger (ex-étudiant avec qui je vis depuis 1 an et demi), nous nous sommes présentés ce matin à la sous-préfecture de Torcy avec un dossier complet.

Malheureusement, contrairement à ce qui est stipulé dans la circulaire de 2007, la dame nous a demandé de revenir dans 6 mois car nous n'avions pas 6 mois de vie commune APRES le mariage.

Or, il est bien noté que nous devons avoir 6 mois de vie commune "quelle que soit la date du mariage".

La dame de la préf a bien évidemment refusé de prendre notre dossier. Nous sommes complètement désemparés.

Que faire????

Je remercie d'avance tous ceux qui prendront la peine de tenter de nous aider.